



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Bilan de la concertation

INTERCO NORMANDIE SUD EURE

Sommaire

Introduction	5
Élaboration et co-construction du Plan Climat Air Énergie Territorial	6
1. Cadre et suivi de la démarche d'élaboration par la Commission Transition Énergétique	6
2. Les ateliers participatifs élus et partenaires	6
3. L'enquête à destination des habitants	9
4. L'enquête à destination des jeunes	11
5. Les ateliers participatifs grand public et les différentes boîtes à idées.....	13
6. Les ateliers techniques « partenaires » et « élus »	17
7. Les comités de pilotage	17
Les apports de la concertation.....	19

Introduction

L'Interco Normandie Sud Eure (l'INSE) a élaboré son projet de Plan Climat Air Energie (PCAET) dans un souci de coconstruction avec :

- **Les élus de l'INSE** : Les conseillers communautaires ainsi que les maires des communes-membres ont été sollicités à plusieurs reprises pour échanger et s'exprimer lors d'ateliers participatifs qui leur ont permis de prendre connaissance de l'avancée de la démarche et de contribuer à la construction des axes stratégiques et du programme d'actions du PCAET ;
- **Les partenaires (partenaires institutionnels, milieu associatif)** : Ils sont venus échanger et s'exprimer lors d'ateliers participatifs au cours desquels ils ont contribué à la construction des axes stratégiques et du programme d'actions ;
- **La population** : Une campagne de recueil d'informations et d'attentes a tout d'abord été organisée par le biais de deux enquêtes (l'une à destination du grand public, l'autre ciblant les jeunes). Dans un second temps, la population a été invitée à venir alimenter le plan d'action du PCAET lors de réunions publiques, dans le même temps que circulaient des « boîtes à idées » ;
- **La Commission Transition Énergétique de l'INSE** : Chargée de suivre et coordonner la démarche d'élaboration, la Commission Transition Énergétique s'est régulièrement réunie. Elle a ainsi pu analyser l'ensemble des contributions issues de la concertation et assurer leur prise en compte dans le projet de PCAET ;
- **Le comité de pilotage (COPIL) du PCAET de l'INSE** : Réuni à trois reprises, le COPIL a validé les grandes étapes et le bon avancement du PCAET de l'INSE.

Le présent document retrace les différentes phases et modalités de cette concertation ainsi que son bilan.

Élaboration et co-construction du Plan Climat Air Énergie Territorial

1. Cadre et suivi de la démarche d'élaboration par la Commission Transition Énergétique

En application de la délibération n°D2021-153 du 26 mai 2021 de l'Interco Normandie Sud Eure (INSE) portant définition des modalités d'élaboration et de concertation relatives à son PCAET, la Commission Transition Énergétique de l'INSE est chargée de suivre et coordonner l'avancée de la démarche d'élaboration du PCAET.

Organe de réflexion et de propositions, la Commission Transition Énergétique s'est ainsi régulièrement réunie, toutes les six semaines en moyenne. Très impliqués, ses élus ont ainsi mené un important travail :

- pour préparer les différents temps et supports d'information et de coconstruction ;
- pour analyser et mettre en perspective l'ensemble des contributions et assurer leur prise en compte dans le projet de PCAET ;
- pour étudier et valider le contenu des documents constitutifs du PCAET ;
- pour prendre en compte les observations formulées par le bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale stratégique.

Cette coordination dynamique a permis de mobiliser et favoriser l'appropriation de la démarche par les différents acteurs : connaissance et partage des enjeux, intérêt pour les sujets climat-air-énergie à l'échelle locale...

Elle a aussi et surtout permis de mobiliser les acteurs en favorisant l'expression de leurs idées et points de vue, y compris de points de vue parfois divergents.

Les axes stratégiques d'intervention et le programme d'actions du PCAET résultent ainsi des très nombreuses propositions formulées.

Loin d'être une simple démarche d'information, la concertation autour du PCAET de l'INSE a ainsi été menée dans un réel souci de coconstruction, favorisant ainsi son appropriation collective.

MÉTHODES DE CONCERTATION : vue d'ensemble des démarches déployées pour la consultation et la co-construction



3 ateliers « partenaires » et
3 ateliers « élus »



2 questionnaires :
l'un destiné au grand public,
l'autre aux jeunes



8 réunions publiques sous
forme d'ateliers participatifs
« grand public »



Des boîtes à idées
dans les collèges et lycées



4 boîtes à idées dans les
Espaces France Services



1 boîte à idées en ligne
sur le site de l'INSE

MOYENS D'INFORMATION : vue d'ensemble des principaux moyens employés en direction du grand public



1 campagne d'affiche
pour les réunions publiques



Des informations sur
le site de l'INSE



Des publications sur les
réseaux sociaux des
collectivités



Des messages sur les
applications d'information
(panneaux pocket, etc.) et sur
les panneaux numériques de
certaines communes



Une information dans les
journaux locaux



Des mails aux habitants
intéressés par le PCAET

2. Les ateliers participatifs élus et partenaires

Deux séries de deux ateliers ont été organisées en janvier 2022 pour échanger avec les élus et les partenaires de l'Interco Normandie Sud Eure (INSE), afin qu'ils puissent formuler leurs propositions d'actions sur 6 thématiques « clés » pour le territoire dans le cadre de l'élaboration du PCAET.

Les 2 Ateliers du Mardi 18 janvier 2022 : Habitat, déplacements et modes de vie durables

- Atelier avec les partenaires : de 14h à 17h
- Atelier avec les élus : de 18h à 20h30

Thèmes du 18 janvier 2022	Pistes de réflexion
Territoire durable et attractif	Consommation durable, revitalisation des centres bourgs pour favoriser la proximité, développement des commerces locaux et des circuits courts, de la réparation, tiers lieux, etc.
Mobilité	Quelles solutions de mobilité durable développer dans le territoire ?
Habitat et tertiaire	Comment accompagner la rénovation du parc bâti (habitat et tertiaire) ? Comment développer les écogestes / la sobriété énergétique ?

Les 2 Ateliers du Mardi 25 janvier 2022 : Environnement et cadre de vie

- Atelier avec les partenaires : de 14h à 17h
- Atelier avec les élus : de 18h à 20h30

Thèmes du 25 janvier 2022	Pistes de réflexion
Agriculture et alimentation	Comment accompagner les agriculteurs du territoire pour qu'ils aillent vers des pratiques plus durables, qu'ils développent les circuits courts ? Comment adapter l'agriculture au changement climatique ?
Énergies renouvelables	Comment développer les énergies renouvelables dans le territoire ?
Forêt, environnement, biodiversité, eau	Comment protéger l'environnement (forêts, eau, biodiversité) ? Quelles actions pour maintenir un territoire vivant, qui s'adapte au changement climatique ?

Préalablement aux ateliers, les élus et partenaires étaient invités à consulter le site de l'INSE, sur lequel ils pouvaient prendre connaissance du diagnostic du PCAET, de l'état initial de l'environnement et de la proposition d'objectifs stratégiques.

Invitation - Programme des ateliers « partenaires »

ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE L'INTERCO NORMANDIE SUD EURE (INSE)

Construire ensemble des solutions durables pour notre territoire

Atelier #1 MARDI 18 JANVIER 2022 • de 14h à 17h • à RUGLES (*)

Les 3 thèmes de cet atelier :

- TERRITOIRE DURABLE ET ATTRACTIF
- MOBILITÉ
- HABITAT ET TERTIAIRE

Comment aider au développement des commerces locaux et de proximité, des circuits courts, de la réparation, du recyclage, des tiers lieux... ? Quelles solutions de mobilité durable pour le territoire ? Comment accompagner la rénovation du parc bâti ? Comment développer les éco-gestes ? la sobriété énergétique ? ...

Atelier #2 MARDI 25 JANVIER 2022 • de 14h à 17h • à RUGLES (*)

Les 3 thèmes de cet atelier :

- AGRICULTURE ET ALIMENTATION
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- FORÊT, ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ, EAU

Comment accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus durables et les circuits courts ? Comment adapter l'agriculture au changement climatique ? Comment développer les énergies renouvelables dans le territoire ? Comment protéger l'environnement (forêts, eau, biodiversité) ? Quelles actions pour un territoire vivant, qui s'adapte au changement climatique ? ...

(*) Dans les locaux de l'interco Normandie Sud Eure : 32 RUE NOTRE-DAME, 27250 RUGLES

Pour tout renseignement :
Nina CASSIGNAT, chargée de mission PCAET
courriel : nina.cassignat@inse27.fr
tél. : 02 32 24 94 43

Invitation - Programme des ateliers « élus »

ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE L'INTERCO NORMANDIE SUD EURE (INSE)

Construire ensemble des solutions durables pour notre territoire

Atelier #1 MARDI 18 JANVIER 2022 • de 18h à 20h30 • à RUGLES (*)

Les 3 thèmes de cet atelier :

- TERRITOIRE DURABLE ET ATTRACTIF
- MOBILITÉ
- HABITAT ET TERTIAIRE

Comment aider au développement des commerces locaux et de proximité, des circuits courts, de la réparation, du recyclage, des tiers lieux... ? Quelles solutions de mobilité durable pour le territoire ? Comment accompagner la rénovation du parc bâti ? Comment développer les éco-gestes ? la sobriété énergétique ? ...

Atelier #2 MARDI 25 JANVIER 2022 • de 18h à 20h30 • à RUGLES (*)

Les 3 thèmes de cet atelier :

- AGRICULTURE ET ALIMENTATION
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- FORÊT, ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ, EAU

Comment accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus durables et les circuits courts ? Comment adapter l'agriculture au changement climatique ? Comment développer les énergies renouvelables dans le territoire ? Comment protéger l'environnement (forêts, eau, biodiversité) ? Quelles actions pour un territoire vivant, qui s'adapte au changement climatique ? ...

(*) Dans les locaux de l'interco Normandie Sud Eure : 32 RUE NOTRE-DAME, 27250 RUGLES

Pour tout renseignement :
Nina CASSIGNAT, chargée de mission PCAET
courriel : nina.cassignat@inse27.fr
tél. : 02 32 24 94 43

Ces ateliers ont réuni **71 participants** au total (**32 élus et 39 partenaires**) :

- 35 participants aux ateliers du 18 janvier : 18 pour l'atelier « partenaires » et 17 pour l'ateliers « élus » ;
- 36 participants aux ateliers du 25 janvier : 21 pour l'atelier « partenaires » et 15 pour l'ateliers « élus ».

L'ensemble des participants a pu débattre et s'exprimer sur **les actions à mettre en œuvre à plus ou moins long terme sur le territoire de l'INSE**, afin de parvenir aux objectifs formulés dans le cadre du PCAET.

219 propositions d'actions ont été formulées au cours de ces ateliers. À la fin de chaque atelier, les participants ont été invités à s'exprimer sur le niveau de priorité des actions à mettre en place : 6 gommettes distribuées à chacun et à coller sur les post-it de son choix afin d'indiquer quelle(s) action(s) lui semblai(en)t prioritaire(s). Ces 219 propositions ont permis de dégager **34 orientations** :

Territoire durable et attractif :

1. (Re)mettre en valeur l'espace
2. Dynamiser le territoire et le rendre attractif
3. Mettre en place et valoriser des initiatives locales
4. Valoriser le local
5. Sensibiliser
6. Recycler, réparer et valoriser les déchets

Mobilité :

7. Mutualiser les moyens
8. Proposer des alternatives pour limiter les besoins de mobilité
9. Encourager le recours à des véhicules et des énergies plus propres
10. Promouvoir et valoriser les transports collectifs
11. Promouvoir et améliorer les mobilités douces
12. Faire évoluer les comportements en sensibilisant, informant et éduquant la population

Habitat et tertiaire :

13. Accompagner et faciliter la rénovation
14. Aller vers des constructions plus performantes énergétiquement
15. Privilégier les ressources et les matériaux locaux
16. Sensibiliser sur les bonnes pratiques et changer les perceptions

Agriculture et alimentation :

17. Lutter contre le gaspillage alimentaire
18. Privilégier et valoriser le « bien manger » local
19. Accompagner les professionnels et agir pour une agriculture durable
20. Valoriser le travail des professionnels du secteur alimentaire
21. Agir sur la gestion des ressources et leur préservation
22. Adapter les comportements et changer les habitudes des consommateurs

Énergies renouvelables :

23. Diminuer la consommation d'énergie et améliorer les performances énergétiques
24. Améliorer la connaissance pour élaborer une stratégie adaptée au territoire sur le long terme
25. Viser davantage d'autonomie énergétique via l'élaboration d'une offre d'énergies durables variée et cohérente avec les caractéristiques du territoire
26. Communiquer autour des questions énergétiques et des solutions durables existantes
27. Faciliter et encourager le changement et le développement des énergies renouvelables

Forêt, environnement, biodiversité, eau :

28. Connaître et faire connaître le territoire et son environnement pour mieux le protéger et le préserver
29. Valoriser et protéger le patrimoine « naturel » de l'INSE
30. Redonner davantage de place à la nature
31. Favoriser la biodiversité
32. Encourager les initiatives et aider au changement
33. Communiquer sur la nécessité de préserver l'environnement et sensibiliser aux bonnes pratiques
34. Anticiper les effets du changement climatique et les risques et s'y adapter

Les grandes lignes de ces orientations peuvent aussi être ainsi résumés :

Sur le thème de l'habitat, de la rénovation énergétique et de la précarité énergétique :

- La nécessité d'**accompagner la population pour faciliter la rénovation du bâti** ;
- Aller **vers des constructions plus performantes énergétiquement** afin de limiter les pertes d'énergie ;
- L'intérêt de **privilégier les ressources et les matériaux locaux pour la rénovation et la construction**.

Sur le thème des mobilités :

- **Réduire le nombre de véhicules en circulation sur le territoire** : en encourageant la **mutualisation des moyens**, en promouvant et en valorisant **les transports collectifs** ainsi que **les mobilités douces**, et enfin en proposant des **alternatives aux besoins de mobilité** ;
- **Encourager le recours à des véhicules et des énergies plus propres et faire évoluer les comportements** (sensibilisation, information...).

Sur la thématique « consommation et alimentation » :

- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** ainsi que **valoriser et prioriser une alimentation locale** ;
- **Accompagner les professionnels pour tendre vers une agriculture durable et valoriser le travail des professionnels du secteur alimentaire**, notamment celui des agriculteurs ;
- **Gérer et préserver les ressources** à disposition sur le territoire afin d'assurer leur pérennité ;
- **Adapter les comportements** et de changer les habitudes des consommateurs.

Sur la thématique des énergies renouvelables :

- **Diminuer la consommation d'énergie et améliorer les performances énergétiques** actuelles ;
- **Améliorer la connaissance** pour élaborer une stratégie adaptée au territoire sur le long terme ;
- Viser **davantage d'autonomie énergétique** et disposer d'**une offre d'énergies durables variée et cohérente** avec les caractéristiques du territoire ;
- **Communiquer** autour des **questions énergétiques** et des **solutions durables** existantes, mais aussi **faciliter et encourager leur développement**.

Sur la thématique « territoire durable et attractif » :

- **Mettre en valeur l'existant** en menant des actions de rénovation et de restauration aussi bien en secteur urbanisé qu'en milieu naturel. Ce processus doit être accompagné par une **dynamisation du territoire** et une **mise en avant des actions qui y sont réalisées** ;
- La **valorisation des produits et services locaux** apparaît également comme un élément déterminant pour faire de l'INSE un territoire attractif ;
- **Sensibiliser tous les publics** afin de permettre à chacun de **privilégier le recyclage et la réparation des biens**.

Sur la thématique du changement climatique :

- Pour protéger et préserver le territoire et son environnement, il est essentiel de mieux le connaître et le faire connaître ;
- Mettre en valeur le patrimoine naturel de l'INSE ;
- Redonner davantage de place à la nature et de favoriser la biodiversité ;
- Encourager les initiatives et mettre en œuvre des actions facilitant le changement ;
- Communiquer sur l'intérêt de préserver l'environnement notamment via une sensibilisation aux bonnes pratiques.

Ci-dessous : quelques des planches de restitution des propositions formulées par les participants aux ateliers



Le bilan de ces ateliers est particulièrement positif avec, tout d'abord, un nombre important de participants (malgré le retour du covid à cette période) et des participants satisfaits d'être associés à l'élaboration du PCAET de l'Interco Normandie Sud Eure.

Les élus de la Commission Transition énergétique de l'INSE ont pu prendre appui sur les actions et orientations découlant de ces ateliers pour définir et structurer les axes et orientations stratégiques du PCAET et construire la trame du plan d'action. **Ce travail riche et participatif aura ainsi été précieux pour un PCAET que l'INSE voulait coconstruit** avec les élus et partenaires, rendant ainsi son appropriation future plus aisée.

On a pu noter un très grand nombre de propositions plébiscitant la sobriété (réparation, recyclage, lutte contre le gaspillage alimentaire... ; diminution des consommations énergétiques : rénovation de l'existant, ...), **la valorisation du « local »** (patrimoine, savoir-faire, initiatives, ...) et **l'accompagnement des différents publics** (habitants, professionnels...).

3. L'enquête à destination des habitants

Entre la mi-janvier et la mi-mars de l'année 2022, un questionnaire à destination du grand public a été diffusé sur internet et en format papier. Il avait pour objectif de **recueillir les expériences et le ressenti des habitants** sur certains points traités dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et les concernant directement et au quotidien (habitat, mobilité, consommation).

Au total, nous avons recueilli **228 réponses**, sachant que :

- Les répondants montrent presque tous un lien fort avec le territoire de l'INSE : ils y vivent (50 %), y travaillent (9 %) ou y vivent et y travaillent à la fois (37 %) ;
- L'âge des répondants est assez varié. Il s'agit en grande majorité de personnes âgées de plus de 25 ans : 26/40 ans (22,8 %), 41/55 ans (45,1 %), 56/70 ans (17,9 %), 70 ans et plus (9,7 %) ;
- Près d'un tiers des répondants (33 %) avait déjà entendu parler du PCAET dans les médias (numériques et papiers), au travail, via l'intercommunalité ou encore par leur entourage (enfant notamment). Les deux tiers restants ont découvert son existence en répondant à ce questionnaire.

Voici les principaux résultats des réponses à ce questionnaire :

Perception du changement climatique :

Pour la grande majorité des répondants (91 %), le changement climatique est un problème important. Il s'agit même d'une problématique pour laquelle ils se sentent directement concernés pour les trois-quarts d'entre eux.

Plus de la moitié (55 %) a indiqué être suffisamment informée sur le changement climatique et ses conséquences. Toutefois, pour presque 9 répondants sur 10, **la communication sur les actions mises en place sur le territoire de l'Interco Normandie Sud Eure pour lutter contre ce phénomène n'est pas suffisante.**

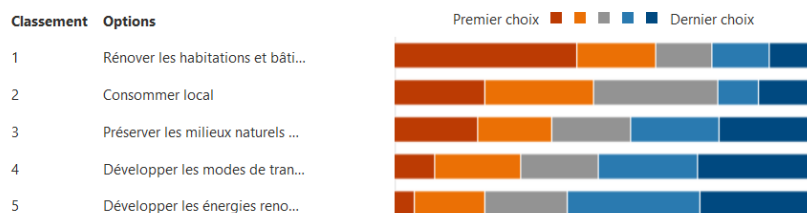
La communication en ligne et écrite ainsi que **l'organisation de rencontres** semblent être des moyens intéressants pour échanger autour de ces questions. D'autres idées comme la **réalisation d'animations supplémentaires dans les écoles**, la mise en place d'une **semaine thématique sur l'environnement** ont également été proposées.

Pour lutter contre le changement climatique et accélérer la transition écologique, le levier d'actions sur lequel il paraît important de se focaliser en priorité est **la rénovation du bâti** (1^{er} choix à 43,6 % et 2nd à 19,1 %). Le recours à **une consommation locale** et **la préservation des milieux naturels** sont également des pistes à privilégier selon les répondants.

Concernant les énergies à développer en priorité sur le territoire, les répondants se disent globalement **favorables au solaire photovoltaïque** et **au solaire thermique**. Il en est de même pour les **pompes à chaleur** et le **bois énergie** pour lesquels les avis sont plutôt positifs.

La question de développer ou non la méthanisation est, elle, plus mitigée. Les avis « contre » l'emportent toutefois.

Enfin, les répondants se sont exprimés plutôt contre le développement de l'éolien sur le territoire.



Consommation et déchets :

À propos des courses alimentaires, plusieurs habitudes de consommation ont pu être mises en évidence :

- Près d'un quart des répondants (25,9 %) se rend uniquement dans les grandes surfaces ;
- 18,8 % s'approvisionnent exclusivement dans les marchés ainsi que chez les commerçants et associations locales, et tentent de privilégier les circuits courts ;
- Enfin la **moitié restante** (55,3 %) **mixte les deux solutions précédentes.**

Quelques répondants (5) ont également spécifié produire eux même une partie de leur alimentation grâce notamment à leur **potager**.

Pour les autres achats, les profils suivants se dessinent :

- 15,8 % des répondants les effectuent en règle générale sur internet ;
- 17,1 % principalement dans les grandes surfaces ;
- 14,9 % privilégient les petits commerçants, les associations locales et les marchés ;
- 37,7 % combinent l'ensemble de ces solutions, dont internet ;
- 14,5 % combinent l'ensemble de ces solutions, excepté internet.

Plus de la moitié des répondants (58 %) a déclaré déjà consommer des produits venant de producteurs locaux. Les autres annoncent être prêts à le faire à l'avenir avec pour certains (4,4%), à condition qu'il s'agisse de produits issus de l'agriculture biologique.

Concernant la question du tri des déchets, la totalité des répondants a indiqué le pratiquer.

Habitat :

Une grande partie des répondants (76 %) habite une maison individuelle. Les autres vivent dans des maisons de ville (13 %) ou des appartements (7 %). **La majorité (82 %) est propriétaire** du logement qu'elle occupe (avec 75 % des propriétaires occupant une maison individuelle).

Les répondants ont régulièrement recours à **différentes solutions pour se chauffer** (42,5 % des réponses). Ces solutions mixtes comprennent souvent **du bois** (85,5 %) et **de l'électricité** (69 %). Elles comprennent même **ces deux sources d'énergie** dans 55,7 % des cas (soit 23,7 % des réponses totales).

Certaines sources sont employées seules à savoir : l'électricité (17,5 %), le gaz (14 %), le bois (10,5 %), le fioul (9,2 %), les granulés (3 %) et les pompes à chaleur (2,6 %).

Une grande moitié des répondants (57 %) a réalisé des travaux de rénovation énergétique depuis 2012 dans son habitation. Il s'agissait de **remplacement de fenêtres** (36 %), de **travaux d'isolation** (34 %) ou d'un **changement de chauffage** (28 %).

L'autre moitié pense à 55 % réaliser des travaux de rénovation au cours des années à venir. Parmi les personnes ayant répondu ne pas en envisager, une partie est locataire (22 répondants soit ¼ des personnes ayant répondu ne pas avoir réalisé de travaux et ne pas en envisager dans les années à venir).

Plus de la moitié des habitations des répondants (52,2 %) est équipée d'au moins une source d'énergie renouvelable. Parmi ces habitations, 71,4 % possèdent deux équipements ou plus.

Il s'agit pour l'essentiel de **chaudières biomasses ou de poêles à pellets** (55 % du total des équipements), suivis des pompes à chaleur (19 %) et des chauffe-eaux thermodynamiques (11,2 %).

Mobilité :

La majorité des répondants a indiqué utiliser principalement **son véhicule personnel pour ses déplacements quotidiens** (75 %). Il s'agit pour l'essentiel de véhicules fonctionnant **au diesel ou à l'essence** (205 des 224 véhicules totalisés).

Parmi l'ensemble des répondants, **21 % ont déclaré avoir recours à la mobilité active** (marche à pied, vélo) **pour leurs déplacements quotidiens de courtes distances**.

Les trois-quarts d'entre eux ne rencontrent **pas de difficulté pour se déplacer** sur le territoire. Il s'agit pour l'essentiel, des répondants ayant indiqué posséder une voiture. Pour le quart restant, ces difficultés sont liées à une **offre de transport insuffisante** (à 58 %) **et/ou inadaptée** (35 %), qui pourrait d'ailleurs expliquer en partie pourquoi ce mode de transport ne figure pas parmi ceux privilégiés par les répondants.

L'absence de voies cyclables sur certaines portions du territoire a également été évoquée à plusieurs reprises (7) comme facteur limitant la mobilité. Il s'agit d'ailleurs d'une remarque pouvant être appuyée par la question suivante où 75 répondants (32,9 %) ont déclaré qu'ils pourraient avoir davantage recours à la mobilité active **si des aménagements supplémentaires étaient réalisés**.

Concernant la question du covoiturage, 16 % des personnes ayant répondu à cette question (213) ont déclaré y avoir déjà recours au moins occasionnellement. **Une petite moitié pourrait envisager le covoiturage comme solution à l'avenir** (26,6 % dès à présent et 20,6 % à la condition que des aménagements (aires de covoiturage notamment) soient mis en place).

Pour conclure :

Le nombre de réponses a été suffisant pour permettre aux élus de la Commission Transition Énergétique de l'INSE de **mieux cerner certains des besoins et attentes de la population locale**. Mises en perspective avec les propositions émises par les élus et partenaires lors des ateliers de janvier 2022, **ces réponses et propositions ont nourri la réflexion** des élus de la Commission Transition Énergétique, notamment **pour veiller à proposer des actions adaptées, concrètes et efficaces**. Tout en rejoignant nombre de propositions des élus et partenaires, ces contributions ont en outre mis en avant **le souhait de voir organisées plus de rencontres, manifestations et autres animations, pour le grand public mais aussi avec et pour les plus jeunes**.

La question du changement des habitudes en matière de mobilités reste, elle, délicate, en raison notamment d'une offre de transport insuffisante et/ou inadaptée soulignée par les répondants.

4. L'enquête à destination des jeunes

Entre la mi-janvier et la mi-mars de l'année 2022, un second questionnaire a circulé sur le territoire de l'Interco Normandie Sud Eure, à destination des jeunes (collégiens et lycéens), et qui visait à **évaluer leur sensibilité sur des thématiques du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** les concernant de près (mobilité, consommation, etc.).

En plus d'informer cette fraction de la population de l'existence de cette démarche, ce questionnaire a également permis de **recueillir certains de leurs besoins et revendications** afin de les intégrer autant que possible dans le plan d'actions.

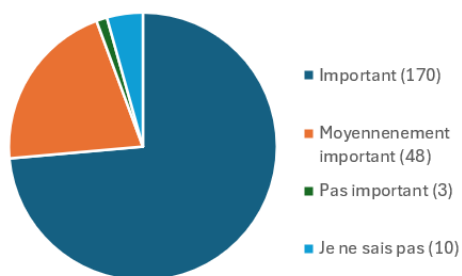
Au total, nous avons recueilli **231 réponses**, sachant que :

- Les répondants sont des collégiens et des lycéens âgés de 11 à 19 ans. Il s'agit de jeunes reliés aux structures suivantes : le collège et le lycée de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, l'association la Ruche et le Silo, ainsi que le lycée agricole de Mesnils-sur-Iton ;
- Les 15/17 ans représentent plus de 80 % des répondants ;
- Seuls 13 des jeunes interrogés (soit 5,6 % des répondants) avaient déjà entendu parler du PCAET (en cours, aux informations ou sur internet).

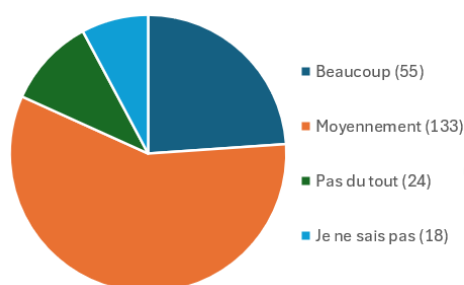
Voici les principaux résultats des réponses à ce questionnaire :

Perception du changement climatique :

« Pour toi, le changement climatique est un problème : »



« Te sens-tu concerné(e) par ce problème ? »



Pour près des trois-quarts des jeunes interrogés (73,6 %), le changement climatique est un problème majeur. Une autre partie (20,8 %) considère cette question comme moyennement importante. Les autres répondants pensent qu'il ne s'agit pas d'un problème important (2,3 %) ou ne se prononcent pas sur la question (4,3 %).

En croisant les réponses sur la perception du changement climatique, plusieurs profils se dessinent :

- **Ceux qui pensent qu'il s'agit d'une question importante et qui se sentent très concernés** (55 réponses soit 23,8 %) ;
- **Ceux qui pensent qu'il s'agit d'une question importante mais qui se sentent moyennement concernés** (96 réponses soit 42,4 %) ;
- Ceux qui pensent qu'il s'agit d'une question importante mais qui ne se sentent pas du tout concernés (9 réponses soit 3,9 %) ;
- **Ceux qui pensent qu'il s'agit d'une question moyennement importante et qui se sentent moyennement concernés** (34 réponses soit 14,7 %) ;
- Ceux qui pensent qu'il s'agit d'une question moyennement importante et qui ne se sentent pas du tout concernés (9 réponses soit 3,9 %) ;
- Ceux qui pensent qu'il ne s'agit pas d'une question importante et qui ne se sentent pas du tout concernés (3 réponses soit 1,3 %) ;
- Ceux qui ne savent pas totalement comment se positionner vis-à-vis du changement climatique (25 réponses soit 10,8 %).

Une **petite moitié des jeunes interrogés** (44,5 %) **estime ne pas être suffisamment informée sur le changement climatique et ses conséquences**. Près d'un tiers pense l'être et les autres ne parviennent pas à savoir s'ils le sont (22,2 %).

Au total, **64 % d'entre eux ont manifesté l'envie d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet**. Il s'agit, sans surprise, en grande majorité des jeunes qui trouvent cette thématique importante et/ou qui se sentent concernés par cette dernière.

À contrario, 23 jeunes (9,9 %) ont déclaré ne pas penser en savoir suffisamment sur le changement climatique mais ne pas désirer en apprendre davantage. Il s'agit de jeunes ayant répondu ne pas se sentir concernés du tout, ou très peu, par ces questions.

Pour échanger sur le changement climatique et ses conséquences, les jeunes souhaiteraient **plus d'interventions extérieures dans leur structure d'accueil**. **L'organisation d'événements et d'ateliers ludiques** sont également des pistes à développer.

Parallèlement à ces actions, les jeunes se disent **intéressés par davantage de communication** (en ligne principalement mais aussi écrite).

D'autres idées ont également été proposées à savoir : la mise en place de **défis** au sein des structures et entre structures (réduction du gaspillage alimentaire, etc.), la création de **journées/semaines à thème**, encore l'organisation de **visites** de certaines structures (centre de tri des déchets, méthaniseur, etc.).

Selon les jeunes interrogés, pour lutter contre le changement climatique les leviers d'actions à prioriser sont, dans l'ordre :

- **protéger les milieux naturels et la biodiversité** (197 votes) ;
- **développer les énergies renouvelables** (178 votes) ;
- **développer des moyens de transport plus propres** (152 votes) ;
- **consommer local** (103) ;
- **rénover le bâti** (43 votes).

Il est intéressant de noter que les **priorités pour les jeunes** (solutions collectives) **ne sont pas les mêmes que celles mises en avant par la population adulte**, à savoir « rénover le bâti » puis « consommer local » (donc des solutions plus individuelles).

Modes de consommation :

Une **grande moitié des jeunes interrogés** (54,1 %) a **tendance à acheter tout ce qui lui fait plaisir dès que cela est possible**. Ici, la sensibilité au changement climatique ne semble pas avoir d'influence sur les modes de consommation.

L'autre moitié (45,9 %) **indique réfléchir d'abord à l'utilité d'un achat avant de l'effectuer**. Dans ce cas de figure, **la portion de jeunes se sentant un peu ou très concernés par le changement est significative** (86 réponses sur les 106, soit 81,1 %).

Au sujet de la question des achats, 25,1 % des jeunes interrogés préfèrent se rendre directement dans les **boutiques près de chez eux**, tandis que 4,3 % vont privilégier les **achats en ligne**. La grande majorité (70,6 %) a recours aux deux solutions selon le produit qu'elle envisage d'acheter.

La provenance du produit semble être un critère de sélection assez important pour ces jeunes : 42,3 % déclarent en prendre connaissance avant d'effectuer un achat. Moins d'un tiers (31,1 %) indique n'avoir jamais pensé à prêter attention à l'origine des produits tandis que les autres (26,4 %) déclarent qu'il ne s'agit pas d'un critère décisif. Les jeunes n'étant pas sensibles au changement climatique sont surreprésentés dans cette catégorie (18 % des réponses « peu importe la provenance » soit 45,9 % des jeunes peu ou pas sensibles à cette problématique).

À la maison :

Près des trois-quarts des jeunes interrogés (74 %) **avait déjà entendu parler des écogestes**. Parmi ces jeunes, 57,9 % **essaient de les appliquer au quotidien** et les 42,1 % restant n'y prêtent pas spécialement attention.

La quasi-totalité (91 %) **des jeunes veillant à utiliser les écogestes a déclaré être a minima un peu concernée par le changement climatique**. Pour les jeunes ne les appliquant pas, 23,6 % ont déclaré ne pas se sentir concernés par les questions du changement climatique et les 76,4 % restants sont essentiellement des jeunes ayant indiqué se sentir peu concernés.

À propos des jeunes qui ne connaissent pas les écogestes (26 %), **60 % aimeraient en savoir davantage** (en grande majorité des jeunes se sentant au moins un peu concernés par ces problématiques) et 40 % ne souhaitent pas développer ce sujet (en grande majorité des jeunes se sentant peu, voire pas concernés).

Une grande majorité des jeunes interrogés (87,4 %) sait trier ses déchets et le fait à la maison. Les autres (12,6 %) ne savent pas le faire mais aimeraient apprendre (64,3 %) ou ne souhaitent pas approfondir ce sujet (35,7 %) (essentiellement des jeunes ne se sentant pas concernés par le changement climatique).

Mobilité :

Près de trois-quarts (73,6 %) des jeunes interrogés ont déclaré ne pas rencontrer de difficultés pour se déplacer sur le territoire. Pour 42,3 % d'entre eux, cette absence de difficulté est liée à leur jeune âge qui fait qu'ils ne sont pas amenés à devoir se déplacer seuls sur le territoire.

Les jeunes interrogés du quart restant sont **globalement plus âgés que la moyenne des répondants** (16 ans et plus). Les difficultés rencontrées sont liées à une offre de transport en commun insuffisante (54 réponses) et à **des horaires qui ne correspondent pas à leurs besoins** (22 réponses).

Plus spécifiquement, certains jeunes ont indiqué que les transports en commun **ne permettent pas de relier suffisamment de destinations « intéressantes »** pour eux et notamment des villes de taille plus importante. La **fermeture de certaines gares pose également problème** puisqu'il est alors plus difficile de se rendre dans d'autres parties du territoire français. Le fait que **certaines communes, notamment les plus rurales, soient mal desservies** a également été relevé à plusieurs reprises. D'autres jeunes parmi les plus âgés, ont indiqué avoir des **difficultés à payer le carburant de leur véhicule** (généralement ancien et énergivore). Enfin, le **manque de pistes cyclables et de voies piétonnes** a aussi été soulevé comme problématique par certains jeunes.

Une grande partie des jeunes interrogés a déjà recours (56,7 %) ou pourrait avoir recours à la mobilité active (8,7 %) pour effectuer ses trajets courts du quotidien. Un autre quart (23,8 %) n'a pas spécialement recours à cette solution pour le moment mais estime pouvoir la reconsidérer si des aménagements supplémentaires et sécurisants sont réalisés. Enfin, la minorité restante (10,8 %) indique ne pas souhaiter avoir davantage recours à la mobilité active même si de nouveaux moyens sont mis à disposition. Il s'agit pour ces derniers, pour près de la moitié (11 réponses) de jeunes ayant indiqué ne pas se sentir concernés par les problématiques environnementales.

Éléments supplémentaires

En plus des éléments évoqués dans cette synthèse, les jeunes interrogés ont formulé certaines remarques que voici :

- *« Il est nécessaire d'agir dès maintenant et d'investir dans suffisamment de moyens pour réussir la transition écologique ;*
- *Il s'agit d'un problème crucial, ce dont beaucoup de personnes ont conscience, mais qu'encore trop peu d'actions ont été mises en œuvre pour réellement amorcer un changement ;*
- *Il est indispensable que tout le monde prenne conscience de son devoir d'agir et de veiller à ne pas rejeter la faute uniquement sur les autres (sur les agriculteurs par exemple) ;*
- *Il existe une inquiétude vive chez certains jeunes concernant l'avenir de notre planète. Certains évoquent même un contexte anxiogène qui peut parfois desservir la cause environnementale ;*
- *Il est possible d'agir à toutes les échelles et notamment dans les établissements scolaires en généralisant les écogestes et les bons comportements (éteindre les lumières, limiter le gaspillage de papier et alimentaire, etc.) ;*
- *Il serait intéressant et nécessaire d'impliquer davantage et dès maintenant les jeunes dans la réflexion à mener pour un territoire plus durable, puisqu'ils auront ensuite la responsabilité de gérer ce dernier. »*

Pour conclure :

Les résultats de ce questionnaire révèlent que, dans leur ensemble, les jeunes du territoire sont sensibles à la question climatique et environnementale, et qu'ils ont déjà acquis de bons « réflexes » dans leur quotidien, comme certaines écogestes (tri notamment).

Une bonne partie des jeunes est désireuse d'en savoir davantage sur le changement climatique et la transition écologique. Davantage encore, certains d'entre eux souhaiteraient pouvoir s'exprimer sur ces questions et désireraient **être davantage impliqués dans l'élaboration de projets concrets pour réussir la transition écologique** : défis, semaines ou journées à thèmes, visites, ...

Il s'agit d'un enseignement précieux et qui va pleinement dans le sens de ce que développe et souhaite continuer de développer l'Interco Normandie Sud Eure au sein notamment de ses structures d'accueil du jeune public.

5. Les ateliers participatifs grand public et les différentes boîtes à idées

L'INSE a organisé 8 réunions publiques sous la forme d'ateliers participatifs, entre le 7 février et le 23 mars 2023, géographiquement réparties pour faciliter la venue de la population du territoire, à savoir sur les communes de :

- o Breteuil ;
- o Bourth ;
- o La Vieille-Lyre ;
- o Mesnils-sur-Iton ;
- o Rugles ;
- o Sylvains-lès-Moulins ;
- o Tillières-sur-Avre ;
- o Verneuil-d'Avre-et-d'Iton ;

Des « boîtes à idées » ont en outre été mises en place dans les Espaces France Services du territoire ainsi que dans plusieurs collèges et lycées, de même que la possibilité d'envoyer ses propositions par voie dématérialisée (QR code depuis le site de l'INSE) ou par écrit.

Les informations sur ces réunions et boîtes à idées, disponibles sur le site de l'INSE, ont notamment été relayées par **voie de presse**. **L'affiche annonçant les réunions publiques a quant à elle été distribuée en différents points du territoire**. Dans le même temps, **chacun pouvait prendre connaissance de différents documents sur le site de l'INSE : diagnostic du PCAET, état initial de l'environnement et proposition des axes et objectifs stratégiques**.

Information par voie de presse, *Le Réveil Normand*, édition du 18 janvier 2023

Pays Normandie Sud Eure

LE RÉVEIL NORMAND
MERCREDI 18 JANVIER 2023
N°1111 - le-reveil-normand 38

VERNEUIL-D'AVRE-ET-D'ITON

RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE. Faites vos propositions pour le plan Climat avant le 7 avril !

L'interco invite la population du sud de l'Eure à faire des propositions pour finaliser son plan Climat. Une démarche visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre comme l'impose la loi.

La loi est claire : d'ici 2050, les collectivités de plus de 20 000 habitants vont devoir passer de 55 % les émissions de gaz à effet de serre et de 20 % leur consommation énergétique (gaz, électricité...).



Frédéric Roy et Terence Louvet, chargé de mission.

Les contributions peuvent être envoyées en voie postale ou déposées dans les Boîtes à Idées Services du territoire de l'INSE.

Boîtes à idées

Par ailleurs, « des boîtes à idées seront déposées dans les collèges et lycées afin de recueillir les idées et propositions des jeunes du territoire ».

Bon pour six ans

Normalement, ce plan Climat est révisé tous les six ans et soumis à évaluation environnementale – devrait être que d'ici fin 2024 selon le vice-président.

Les six axes de travail

- Axe 1 : réduire les besoins énergétiques des bâtiments en les éconisant ou rénovant.
- Axe 2 : développer et favoriser une mobilité durable sur le territoire en encourageant le recours à des véhicules plus propres, en développant les modes doux et en encourageant les modes de transport partagés.
- Axe 3 : agir pour une agriculture durable, raisonnée et de proximité, favoriser le bien manger local et lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Axe 4 : viser davantage d'autonomie en développant les circuits renouvelables et les filières locales de biométhanisation.
- Axe 5 : identifier l'attractivité du territoire et le rendre dynamique et durable en proposant des services de proximité écoresponsables, en mettant en valeur certains espaces écosystémiques et en favorisant la nature en ville.
- Axe 6 : adapter le territoire aux effets du changement climatique en anticipant, en restaurant notamment les milieux naturels pour prévenir les risques.

Des ateliers avec les partenaires et des qui ont permis de recueillir les idées et propositions des habitants du territoire ont été organisés en 2022. Ils ont permis de recueillir les idées et propositions des habitants du territoire et de les intégrer dans le plan Climat.

Réunions publiques

- Mardi 7 février à 18h, à Verneuil, école-Mairie de Verneuil (avenue de Verneuil, face au gymnase).
- Jeu 9 février à 18h, à Bourth, salle des fêtes (avenue du Monument).
- Jeu 2 mars à 18h, à La Vieille-Lyre (1, route des Grands Prés).
- Mardi 7 mars à 18h, à Breteuil (face à la Poste).
- Jeu 9 mars à 18h, à Mévilleux (14 rue de l'Éclaircie).
- Mardi 14 mars à 18h, à Mévilleux (salle des fêtes du Ronceray (rue de l'Église, le Ronceray-Authevaux).
- Jeu 16 mars à 18h, à Rugles (rue Notre-Dame).
- Jeu 23 mars à 18h, à Farnina (rue Farnina).

Flyer d'information de la tenue des réunions publique

Flyer « boîte à idées »

RÉUNIONS PUBLIQUES POUR L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT
DU 7 FÉVRIER AU 23 MARS 2023
ENTRÉE LIBRE

CONNAÎTRE LE CONTEXTE ET LES ENJEUX LOCALS
ÉCHANGER SUR LES AXES DU PLAN CLIMAT INTERCOMMUNAL
CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

Venez nombreux exprimer vos idées !

MARDI 7 FÉVRIER > 18H
ÉCOLE DE VILMINCK DE VERNEUIL-D'AVRE-ET-D'ITON (AVENUE DE VILMINCK, FACE AU GYMNASÉ)

JEUDI 9 FÉVRIER > 18H
SALLE DES FÊTES DE BOURTH (AVENUE DU MONUMENT)

JEUDI 2 MARS > 18H
SALLE DES FÊTES DE LA VIEILLE-LYRE (1, ROUTE DES GRANDS PRÉS)

MARDI 7 MARS > 18H
SALLE LE LUX DE BRETEUIL (FACE À LA POSTE)

JEUDI 9 MARS > 18H
SALLE POLYVALENTE DE SYLVAIN LES MOULINS (14 RUE DE L'ÉCLAIRIE)

MARDI 14 MARS > 18H
SALLE DES FÊTES DU RONCERAY & MEHIEUX SUR ITON (RUE DE L'ÉGLISE, LE RONCERAY-AUTHEVAUX)

JEUDI 16 MARS > 18H
SALLE DES FÊTES DE RUGLES (RUE NOTRE-DAME)

JEUDI 23 MARS > 18H
SALLE FARNINA DE TILLIÈRES SUR AVRE (RUE FARNINA)

PLAN CLIMAT INTERCOMMUNAL
Agissons ensemble pour le climat
www.inse27.fr

CONSTRUISONS ensemble LE PLAN CLIMAT DU TERRITOIRE

Participez à l'élaboration du programme d'actions !

DU 7 FÉVRIER AU 7 AVRIL 2023
FAITES-NOUS PART DE VOS IDÉES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS en ligne sur www.inse27.fr

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT ADRESSER VOS IDÉES ET PROPOSITIONS EN ÉCRITURE À :
Madame La Présidente
PCAET de l'INSE
10000 Normandie Sud Eure
84 rue de Caron, 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton
02 32 93 93 93
LES ESPACES FRANCE SERVICE DE TERRITOIRE

PLAN CLIMAT INTERCOMMUNAL
Agissons ensemble pour le climat
www.inse27.fr

Les 8 ateliers participatifs « grand public »

Les 8 réunions publiques organisées sous la forme d'ateliers participatifs ont attiré **un total de 99 participants**.

Elles ont permis à la population de prendre connaissance des enjeux et objectifs visés dans le cadre du PCAET avant de s'exprimer sur les actions à mettre en œuvre à plus ou moins long terme sur le territoire de l'INSE.

Ces ateliers étaient organisés autour de 2 grands sujets, chacun abordés à travers trois grands thèmes :

Sujet 1 : Citoyen, Mon Quotidien

Sujet 2 : Mon village, Mon paysage

- HABITAT ET LOGEMENT
- MOBILITÉ DURABLE
- CONSOMMATION DURABLE
- ADAPTATION CLIMATIQUE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- PRÉSERVATION DES MILIEUX

Après un temps de réflexion sur chaque thématique, les participants étaient invités à voter sur une sélection de 21 propositions d'actions (tableau ci-après). Les propositions plébiscitées par les participants aux ateliers figurent en gras dans le tableau ci-après :

Thème	Propositions d'action soumises aux participants
HABITAT ET LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Distribuer des kits pour économiser l'eau - Mettre en place des aides supplémentaires pour permettre aux particuliers de changer leur système de chauffage - Etude thermographique aérienne - Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public
MOBILITE DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Installer davantage de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques sur le territoire - Développer les aires de covoiturage - Réaliser des aménagements pour stationnement vélo sécurisé - Développer des aménagements doux et sécurisés sur le territoire (pistes cyclables, voies piétonnes)
CONSOMMATION DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une carte interactive recensant les fournisseurs et les producteurs locaux - Privilégier le local dans la restauration collective - Mettre en place dans les principaux centres-bourg une boutique vendant des produits issus des exploitations agricoles proches - Création d'une ressourcerie sur le territoire
ADAPTATION CLIMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les actions de renaturation en ville et la création d'espaces verts - Mettre en œuvre un programme de plantation de haies le long des chemins communaux - Mettre en œuvre un programme de restauration des mares
ÉNERGIES RENOUVELABLES	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et encourager le financement participatif citoyen sur un projet local - Coordonner et sensibiliser autour de la gestion durable des forêts afin de préserver la ressource forestière et la valoriser - Organiser des visites pédagogiques des projets menés sur le territoire
PRÉSERVATION DES MILIEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les actions de renaturation en ville et la création d'espaces verts - Recenser et communiquer autour des actions et initiatives mises en place sur le territoire - Mettre en place l'éco-pâturages notamment sur les espaces sensibles

À l'issue de cette séquence, les participants étaient invités à formuler et présenter leurs propres propositions. Les 8 propositions suivantes ont ainsi été émises :

- Créer une liste des professionnels locaux qualifié RGE et compétents ;
- Installer des jardins partagés à proximité des logements sociaux collectifs ;
- Mettre en place une aide financière pour accompagner le renouvellement des chaudières fioul ;
- Distribuer des récupérateurs d'eau de pluie ;
- Installer des composteurs collectifs dans les centres-villes ;
- Mettre en place un projet d'autoconsommation collective ;
- Installer une chaudière bois associée à un réseau de chaleur ;
- Construire une filière bois-bocage durable.

Bien que l'on puisse regretter une participation assez faible, le bilan de ces ateliers reste positif avec, tout d'abord, des participants contents d'être mobilisés et associés à l'élaboration du PCAET de l'Interco Normandie Sud Eure.

Ces votes et propositions ont permis d'affiner le plan d'actions notamment sur certaines mesures à prioriser. Ainsi et par exemple, de nombreux participants ont découvert à cette occasion l'existence des « **mousseurs** » pour économiser l'eau : ils ont dès lors jugé particulièrement pertinente la proposition d'une distribution de kits aux ménages du territoire.

Ces ateliers ont aussi permis de valider certaines actions / projets alors en cours et permis de conforter une proposition qui a intéressé la population : **le financement participatif citoyen sur un projet local d'énergies renouvelables.**

Les boîtes à idées et la contribution du grand public

Le nombre de contributions directes du grand public (par mail, par écrit ...) est faible : seulement 6 propositions recueillies dans les boîtes à idées déposées dans les Espaces Frances Services :

- Mailler le territoire de l'INSE d'un réseau cyclable continu, attractif et sécurisé ;
- Mettre en place une boutique vendant des produits issus des exploitations agricoles du sud de l'Eure ;
- Installer des composteurs collectifs dans les centres villes ;
- Végétaliser/désimperméabiliser les centres-villes ;
- Installer du stationnement vélo devant les lieux publics/touristiques ;
- Tarification incitative pour les déchets ménagers.

L'essentiel des ces propositions corrobore des propositions similaires, faites par la population lors des ateliers participatifs.

Sans pour autant avoir été écartée des discussions par les élus de la Commission Transition Énergétique, il convient de noter que la question de la tarification incitative pour les déchets ménagers relève, elle, d'autres dispositifs que le PCAET mais d'une réflexion plus large sur la fiscalité relative aux ordures ménagères.

La contribution des jeunes

80 jeunes ont apporté leurs idées et contributions directes dans les « boîtes à idées », ce qui a permis de recueillir 24 propositions (plusieurs jeunes ayant souvent émis les mêmes). Cette « bonne récolte » est pour partie liée aux animateurs « Jeunesse » de l'Interco qui, sur la période de référence, ont pu inviter les jeunes fréquentant les accueils de loisirs de l'INSE à donner leur avis.

Leurs contributions, ci-après présentées, ont été regroupées en deux grandes thématiques :

- la première, ici intitulée « ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES », montre le souci des jeunes de voir leurs établissements scolaires pleinement investis dans la démarche « air-énergie-climat ».
- la seconde, intitulée « TERRITOIRE DE L'INTERCO », regroupe les propositions et/ou souhaits des jeunes pour leur quotidien et leur cadre de vie.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Rénovation de l'établissement :

1. Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'écoles
2. Installer des panneaux solaires sur les établissements
3. Collecter l'eau de pluie dans les établissements

Consommation :

4. Potager/jardin dans les établissements (8%)
5. Poulailier au collège (5%)
6. Une cantine scolaire locale et bio : des produits cuisinés sur place
7. Composteurs dans les collèges pour déchets alimentaires
8. Utiliser le compost pour le jardin et remettre le surplus à un agriculteur local

Sorties :

9. Instaurer une classe verte (journée dans la nature) (9%)
10. Plusieurs mentions pour la classe verte en milieu forestier, apprendre le cycle de l'arbre, son rôle climatique, la biodiversité ainsi qu'une plantation)

Déchets :

11. Plus de poubelles de tri et que le tri soit respecté (5%)

TERRITOIRE DE L'INTERCO

Changer nos habitudes et réduire nos besoins énergétiques :

12. Installer des panneaux solaires (8%)
13. Distribuer des équipements économes en eau (kits + récupérateurs d'eau)
14. Agir sur l'éclairage (éteindre les vitrines des commerces à 21h)
15. Négocier avec les commerçants pour utiliser des sacs en carton plutôt qu'en plastique

Développer et favoriser une mobilité durable :

16. Pistes cyclables sécurisées menant aux centres-villes et établissements
17. Pedibus pour les écoles en centres-villes
18. Mailler le territoire en aires de covoiturages
19. Navettes intercommunales
20. Breteuil-Damville en voie verte

Consommation et agriculture de proximité :

21. Implanter une boutique de producteurs locaux

Adapter le territoire aux effets du changement climatique :

22. Augmenter la végétalisation des centres-villes (plantes + fleurs)
23. Organiser une journée de la forêt
24. Hôtel à insectes dans chaque jardin public

Les jeunes font des propositions pragmatiques : ils veulent du concret, autant à la cantine (du local, du bio, du « fait sur place ») que sur le toit de leur établissement scolaire (des panneaux photovoltaïque), dans les cours (du vert au lieu du bitume) qu'aux abords immédiats (potagers, poules, récupérateurs d'eau de pluie...). **Ils veulent aussi aller et apprendre « sur le terrain » :** journée dans la nature, en forêt... **Ces propositions valent pour leur quotidien :** des sacs en papier / carton, l'extinction des vitrines commerciales, plus de végétal dans les villes, plus de panneaux photovoltaïques sur les toits, plus de boutiques de producteurs locaux... **Côté mobilités,** leurs propositions composent un « mix » entre plus de déplacements à pied et à vélo, covoiturage, et navettes.

Tout comme les résultats du sondage effectué auprès d'eux, les propositions des jeunes ainsi recueillies ont été étudiées et prises en compte par les élus de la Commission Transition Énergétique : **plus particulièrement concernant celles regroupées sous le thème « TERRITOIRE DE L'INTERCO », qui sont venues conforter** nombre de propositions émises par les élus, partenaires et le grand public. L'INSE, qui n'a pas la légitimité pour agir dans les établissements scolaires, a toutefois bien noté **le souci des jeunes de voir les établissements qu'ils fréquentent se montrer « exemplaires »**. Ce qu'ils ont exprimé pour leurs collèges ou lycées vaut ainsi aussi et très certainement pour toutes les structures qu'ils fréquentent, à savoir donc et également pour les centres de loisir par exemple.

6. Les ateliers techniques « partenaires » et « élus »

L'atelier « partenaires »

Un dernier atelier de travail a été organisé en direction des partenaires le 28 mars 2023. Il visait plus particulièrement à :

- Faire un point sur l'avancée du PCAET ;
- Présenter une vue d'ensemble de l'avant-projet de programme d'actions ;
- Partager le format des fiches actions ;
- Approfondir certaines d'entre elles sur deux thématiques : la ressource en bois/ le stockage de carbone et la ressource en eau/ le rôle des zones humides.

Le bilan de cet atelier est assez peu satisfaisant. En effet, il n'a réuni que 14 participants, ce qui n'a pas permis l'approfondissement souhaité. Le format des fiches actions a, lui, pu être validé. **La question de la « sur sollicitation » a été posée** à l'issue de cet atelier, les agendas des uns et des autres étant alors particulièrement remplis, il a été décidé de ne pas organiser de nouvel atelier.

L'atelier « élus »

L'atelier « partenaire » du 28 mars 2023 devait être suivi d'un **atelier « élus »**. Faute d'un nombre suffisant de participants, cet atelier a dû être reporté : il s'est tenu le **5 décembre 2023**. L'ensemble des maires des communes membres y ont été conviés, ainsi que les vice-présidents de l'INSE.

Après une présentation de l'avancement du PCAET, les élus ont été invités à avoir une « lecture critique et constructive » de plusieurs actions inscrites :

- Mettre en place un dispositif d'aide financière à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie ;
- Mettre en place un programme de plantation de haie ;
- Distribuer des kits hydro-économiques pour économiser l'eau ;
- Accentuer le développement des sentiers de randonnée pédestre ;
- Équiper les bâtiments publics en matériel permettant d'économiser l'énergie.

Il s'agissait ainsi de recueillir les remarques des élus sur la clarté et la qualité de la mise en page, de la rédaction... Et aussi de faciliter l'appropriation du PCAET des élus présents. Il n'y pas eu d'observations formulées par les élus, ce qui a permis de valider le format de ces fiches.

À noter que cet atelier était couplé avec un atelier sur la définition des zones d'accélération d'énergies renouvelables (ZA EnR), à laquelle participait la Directrice de projet Transition écologique et économique territoriale auprès du préfet de l'Eure.

7. Les comités de pilotage

Le comité de pilotage (COFIL) du PCAET de l'INSE a été réuni à trois reprises, pour valider les grandes étapes et le bon avancement du PCAET de l'INSE. Les dates et ordres du jour de ces 3 COFIL sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Date du COFIL	Ordre du jour
29 septembre 2021	Présentation de la démarche du PCAET Avancée de l'évaluation environnementale stratégique Présentation du diagnostic territorial Suite de la démarche : Élaboration de la stratégie et du plan d'action (outils et méthode)
22 juin 2022	Présentation de la stratégie du PCAET : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Méthodologie employée</i> • <i>Axes et orientations</i> • <i>Objectifs chiffrés (2030 et 2050)</i> Suite de la démarche : Élaboration du plan d'action (outils et méthode)
22 février 2024	Présentation du plan d'action du Plan Climat-Air-Énergie territorial : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Démarche de co-construction employée</i> • <i>Composition du plan d'action du PCAET (actions et mesures)</i> • <i>Construction des fiches actions</i> Présentation de l'Évaluation Environnementale Stratégique Suite de la démarche d'élaboration (arrêt du projet)

La composition de ce COPIL avait été fixée dans la délibération du 26 mai 2021 de l'INSE portant définition des modalités d'élaboration et de concertation relatives à son PCAET. En application de cette délibération, **étaient invités à chacun de ces COPIL et destinataires de chaque compte-rendu :**

- Monsieur le Préfet de l'Eure-et-Loir
- Monsieur le Préfet de l'Eure
- Monsieur le Préfet de la Région Normandie
- Monsieur le Préfet de la Région Centre Val-de-Loire
- Monsieur le Président du Département de l'Eure
- Monsieur le Président du Département de l'Eure-et-Loir
- Monsieur le Président de la Région Normandie
- Monsieur le Président de la Région Centre Val-de-Loire
- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Normandie
- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Eure
- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Centre Val-de-Loire
- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Centre Val-de-Loire
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure-et-Loir
- Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Normandie
- Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure
- Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Centre Val-de-Loire
- Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure-et-Loir
- Monsieur le Président du SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure)
- Monsieur le Président d'ENERGIE Eure-et-Loir
- Messieurs les Directeurs de la délégation ENEDIS et des délégations GRDF présentes en Normandie et dans l'Eure, ainsi qu'en Centre Val-de-Loire et dans l'Eure-et-Loir
- Mesdames et Messieurs vice-présidents de l'INSE
- Mesdames et Messieurs membres de la commission Transition énergétique de l'INSE

Les apports de la concertation

La définition et l'organisation des six axes stratégiques et du programme d'actions du projet de PCAET de l'INSE sont directement issues des contributions recueillies dans le cadre de la concertation menée avec les acteurs du territoire : élus, partenaires, population.

Les lignes qui suivent proposent une synthèse de la prise en compte de ces contributions dans chacun des axes stratégiques du projet (voir aussi le document « Programme d'actions » pour consulter l'ensemble des actions retenues dans le projet de PCAET et leurs déclinaisons en mesures opérationnelles).

Axe 1 : Réduire les besoins énergétiques du bâti

La définition de cet axe au PCAET et des actions qu'il regroupe fait écho aux très nombreuses attentes et propositions sur le sujet. Elle répond également aux enjeux du territoire de l'INSE qui ressortent du diagnostic.

L'information, la pédagogie et l'accompagnement technique pour conseiller au mieux sur les rénovations et réhabilitations du bâti sont apparus comme essentiel, tant pour les habitants que pour les élus et les partenaires. Les aides financières ont également été abordées en tant que levier précieux, notamment pour faciliter la rénovation énergétique.

Cet axe répond aussi aux attentes exprimées en matière d'amélioration et rationalisation de l'éclairage public et de promotion des matériaux locaux et/ou biosourcés.

Ci-dessous le programme des actions du projet de PCAET dans l'Axe 1 (voir aussi le document « Programme d'actions » qui contient l'ensemble des actions du projet de PCAET et leurs déclinaisons en mesures opérationnelles) :

Action 1-1. Informer et accompagner techniquement la population et les élus sur les enjeux énergétiques du bâti

Action 1-2. Maintenir et améliorer l'accompagnement financier pour la rénovation de l'habitat

Action 1-3. Accompagner la réduction de la pollution lumineuse liée à l'éclairage

Action 1-4. Engager un programme de construction et de rénovation énergétique des bâtiments du patrimoine public

Action 1-5. Améliorer les systèmes de régulation de consommations énergétiques dans les bâtiments publics

Action 1-6. Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans les documents d'urbanisme (PLUI)

Axe 2 : Développer et favoriser une mobilité durable sur le territoire

Dans un territoire rural peu pourvu en transports collectifs, il est difficile de trouver une substitution fiable à la voiture individuelle. Pour autant, l'envie de se déplacer autrement est bien là et, ici aussi, de nombreuses propositions ont mis en avant la nécessité d'accompagner les usagers vers un changement dans leurs pratiques. À l'appui notamment de la compétence « Mobilités » de l'INSE, le projet de PCAET propose ainsi la mise en œuvre de solutions visant la mise en commun des moyens : partage, covoiturage.

D'autres actions inscrites dans le projet s'inscrivent en réponse à l'attrait pour les mobilités actives qui s'est exprimé, notamment en faveur du vélo. La récente mise en œuvre d'un service de location de vélos à assistance électrique (VAE) par l'INSE, citée dans le programme d'actions, s'inscrit dans cette dynamique.

Ci-dessous le programme des actions du projet de PCAET dans l'Axe 2 (voir aussi le document « Programme d'actions » qui contient l'ensemble des actions du projet de PCAET et leurs déclinaisons en mesures opérationnelles) :

Action 2-1. Promouvoir et encourager les mobilités partagées

Action 2-2. Encourager le recours à des véhicules et des énergies plus propres

Action 2-3. Faciliter et soutenir la pratique du vélo

Action 2-4. Accompagner le changement des habitudes de déplacement

Action 2-5. Favoriser la mobilité piétonne dans les centres-bourgs et sur l'ensemble du territoire

Action 2-6. Développer les dispositifs d'organisation du travail permettant de réduire les déplacements en interne

Axe 3 : Agir pour une agriculture durable, raisonnée et de proximité

Cet axe stratégique du PCAET et les actions qu'il propose répond aux besoins exprimés pour une meilleure connaissance, reconnaissance et valorisation de l'agriculture locale : mieux identifier les agriculteurs, pouvoir les rencontrer, mettre en avant leurs productions et valoriser la filière dans son ensemble...

Ce souci de proximité et du « bien manger et local » se retrouve aussi dans les actions proposées en faveur du développement du maraîchage et des circuits courts.

Un autre sujet de préoccupation est repris dans le PCAET : la lutte contre le gaspillage alimentaire, très souvent évoquée lors de la concertation.

Ci-dessous le programme des actions du projet de PCAET dans l'Axe 3 (voir aussi le document « Programme d'actions » qui contient l'ensemble des actions du projet de PCAET et leurs déclinaisons en mesures opérationnelles) :

Action 3-1. Valoriser le travail des professionnels du secteur agricole

Action 3-2. Dynamiser et développer la vente et la consommation de produits locaux sur le territoire

Action 3-3. Accompagner et favoriser une production responsable

Action 3-4. Lutter contre le gaspillage alimentaire

Action 3-5. Initier un plan alimentaire territorial (PAT)

Axe 4 : Viser davantage d'autonomie en développant les énergies renouvelables et les filières locales de biomatériaux

La production d'énergies renouvelables a fait débat, notamment pour de nouvelles grandes unités production. Si un consensus est apparu autour du solaire et du bois énergie, nombre de questions ont toutefois été posées lors de la concertation : quid de la durée de vie des panneaux photovoltaïques, de leur origine ? quid de nos forêts qui ne doivent pas devenir des forêts de production dédiées à l'énergie ? Une même question est apparue pour la méthanisation : quid de nos terres dont la mission première doit rester l'alimentation ? Quant à l'éolien, la mise en place de nouveaux parcs (le territoire en possède déjà deux) est loin de faire l'unanimité.

Nourri de ces questionnements et observations, le programme d'actions reprend ainsi nombre de suggestions quant à la nécessité d'une meilleure connaissance des gisements (solaires, bois-énergie) et à la priorité à apporter aux solutions qui ne sont pas de nature à artificialiser de nouveaux espaces. Le programme comporte aussi deux actions de nature à favoriser les projets locaux, notamment par le biais du financement participatif qui a suscité un réel intérêt.

L'éolien et la méthanisation n'ont pas été écartés pour autant du PCAET, d'autant que certaines réalisations étaient en cours au moment de la concertation (extension de l'un des deux parcs éoliens, construction d'un méthaniseur).

Ci-dessous le programme des actions du projet de PCAET dans l'Axe 4 (voir aussi le document « Programme d'actions » qui contient l'ensemble des actions du projet de PCAET et leurs déclinaisons en mesures opérationnelles) :

Action 4-1. Structurer et développer la filière bois (matériaux bois et bois énergie)

Action 4-2. Accompagner les acteurs du territoire pour le développement de la filière solaire et faire de la collectivité un acteur de son déploiement

Action 4-3. Développer les unités de production d'énergies renouvelables d'envergure sur le territoire

Action 4-4. Soutenir et encourager les projets collectifs sur des projets locaux d'énergie

Action 4-5. Communiquer autour des questions énergétiques et des solutions durables existantes

Axe 5 : Intensifier l'attractivité du territoire et le rendre dynamique et durable

Cet axe et les actions qu'il propose regroupe tout d'abord différentes propositions pour continuer de réduire le tonnage de nos déchets : information, sensibilisation, démarches écoresponsables, ...

Il aborde également la nécessaire exemplarité de la collectivité en la matière, exemplarité qui doit également se décliner sur d'autres domaines : commande publique, sobriété numérique, ...

L'enjeu de sobriété foncière est également repris, en réponse aux enjeux d'optimisation et/ou requalification des espaces délaissés qui ont été évoqués lors de la concertation.

Ci-dessous le programme des actions du projet de PCAET dans l'Axe 5 (voir aussi le document « Programme d'actions » qui contient l'ensemble des actions du projet de PCAET et leurs déclinaisons en mesures opérationnelles) :

Action 5-1. Renforcer la gestion et le recyclage des déchets

Action 5-2. Soutenir et valoriser les démarches environnementales des acteurs de l'INSE

Action 5-3. Engager la collectivité dans une démarche d'écoresponsabilité

Action 5-4. Développer des actions d'éducation et de sensibilisation

Action 5-5. Recycler et requalifier les espaces délaissés non valorisés

Axe 6 : Adapter le territoire aux effets du changement climatique en les anticipant

Lors de la concertation, les discussions et propositions sur ce sujet se sont resserré autour de trois enjeux principaux : l'adaptation des centres bourgs, la biodiversité et les milieux naturels, la ressource en eau.

On retrouve ainsi dans le PCAET des actions pour des centres-bourgs plus résilients face aux épisodes de fortes chaleurs, pour une meilleure connaissance et sensibilisation à la biodiversité, pour une meilleure protection de cette biodiversité, pour renforcer de la trame verte et bleue du territoire de façon également renforcer ses capacités de stockage du carbone, et pour réduire notre consommation d'eau.

Ci-dessous le programme des actions du projet de PCAET dans l'Axe 5 (voir aussi le document « Programme d'actions » qui contient l'ensemble des actions du projet de PCAET et leurs déclinaisons en mesures opérationnelles) :

Action 6-1. Adapter les centres-bourgs au changement climatique

Action 6-2. Faire de la collectivité un acteur de la protection et de la sensibilisation de la biodiversité

Action 6-3. Développer et renforcer la capacité de stockage carbone ainsi que la trame verte du territoire

Action 6-4. Développer et renforcer la capacité de stockage carbone ainsi que la trame bleue du territoire

Action 6-5. Réduire la pression exercée sur la ressource en eau

En conclusion :

Le projet de PCAET de l'INSE résulte ainsi d'une concertation riche de nombreuses contributions qui ont alimenté et enrichi son élaboration pour en faire un document que les élus ont souhaité proche des réalités du territoire ainsi que des attentes et initiatives de ses acteurs.

